

SECTION	<b>Bachelier en comptabilité - Option: gestion</b>			
Code UE	<b>712201U32D2</b>	Unité d'enseignement	<b>Impôt des Personnes Physiques</b>	
Titulaire	<b>SABOUR KARIM</b>			
Nombre périodes	<b>80</b>	ECTS	<b>7</b>	Unité déterminante <b>OUI</b>

<b>Finalités</b>	
<p>En référence au point 1.2 Finalités particulières du DP de l'UE L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de maîtriser le mécanisme général de l'I.P.P. ;</li> <li>• de maîtriser les connaissances nécessaires à l'établissement de la déclaration et au calcul de l'I.P.P. ;</li> <li>• de calculer les précomptes et versements anticipés relatifs à l'I.P.P.</li> </ul>	
<b>Pré-requis</b>	
<p>Capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;</li> <li>• produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'informations pouvant être mis à sa disposition).</li> </ul>	
<b>Contenu</b>	
<p>L'étudiant sera capable :</p> <p>face aux différentes situations fiscales usuelles qui sont celles des personnes physiques,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de s'approprier les concepts fondamentaux et les techniques de base afférents au système fiscal belge ;</li> <li>• d'identifier le fonctionnement de l'Administration des Contributions ;</li> <li>• d'appliquer les dispositions du C.I.R. et les procédures fiscales en vigueur, en justifiant la pertinence de ses choix pour :</li> <li>• déterminer les personnes et les revenus soumis à l'impôt ;</li> <li>• établir la déclaration à l'impôt, à partir des documents ad hoc, en identifiant clairement ses éléments et en choisissant, s'il y a lieu, la « voie la moins imposée » ;</li> <li>• réagir conformément aux obligations professionnelles lors de contrôles, de contestations et d'éventuelles erreurs de l'administration fiscale, en assurant l'évolution du dossier durant le contrôle et l'enrôlement ;</li> <li>• de mettre en oeuvre les techniques fiscales pour :</li> <li>• procéder au calcul de la base imposable ;</li> <li>• procéder, de manière automatisée ou non, au calcul de l'impôt dans tous les cas (à partir de la déclaration, taxation d'office, taxation indiciaire) ;</li> <li>• établir les documents exigés des employeurs et autres débiteurs de revenus (relevés, fiches, ...) et calculer les précomptes ;</li> <li>• établir le décompte final, après imputation des précomptes.</li> </ul>	
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposé magistral</li> <li>- Séances de travaux pratiques</li> <li>o Préparation d'exercices</li> </ul>	
<b>Supports de cours</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Powerpoint, ressources extérieurs, Almanach 2022, Exercices, SPF Finances</li> <li>- Guide Déclaration Impôts des personnes physiques, 2022, Wolters Kluwer, Maurice de Mey et Nathalie Nimmegers</li> </ul>	
<b>Modalités d'évaluation</b>	
<p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :</p> <p>face à la situation fiscale d'un contribuable décrite par des consignes précises et des documents adéquats, en utilisant la documentation usuelle,</p>	

- d'établir la déclaration à l'impôt, en identifiant clairement ses éléments et en choisissant, s'il échet, la « voie la moins imposée », en justifiant sa méthodologie ;
- de procéder de manière automatisée ou non au calcul de l'impôt dû dans cette situation et d'établir le décompte final ;
- de réaliser une simulation sur base de données complémentaires et d'en tirer les conclusions.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- le niveau d'intégration : la capacité à s'appropriier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

#### Ressources/Bibliographie

- SPF Finances ;
- Almanach 2022 ;
- Ressources extérieures

#### Utilisation Campus numérique

Syllabus	Agenda	Exercices	Travaux	Forums
<input type="checkbox"/>				